

Envoi par courriel et par télécopie : 418 883-2555

Québec, le 22 décembre 2010

Monsieur Gaétan Patry
MRC de Bellechasse
100, rue Monseigneur Bilodeau
Saint-Lazare-de-Bellechasse (Québec) G0R 3J0

**Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud
 Question complémentaire du 22 décembre 2010 (DQ6, n° 1)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet une question pour laquelle une réponse est attendue d'ici le 7 janvier prochain à midi, compte tenu des travaux de la commission et de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 24 janvier prochain consacrée à l'audition des mémoires.

Question 1

Afin de mieux apprécier le développement touristique éolien prévu par le promoteur, les MRC et les municipalités concernées ont-elles un plan de développement précisant les retombées économiques projetées, le nombre d'emplois créés, l'augmentation de l'achalandage projeté et en quoi cette offre touristique éolien vient bonifier l'offre récréotouristique déjà présente dans le Parc régional du Massif-du-Sud ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission